



Le CPE est une instance d'échanges restreinte au niveau du régulateur qui est composé des membres de l'ARTCI et des consommateurs, en vue de suivre régulièrement les difficultés que rencontre l'utilisateur des TELECOM/TICS et discuter des questions majeures touchant à l'évolution du secteur des télécoms.

Le cadre permanent d'échanges a pour mission :

- Faire l'état d'avancement régulier des activités du secteur ;
- Partager toute information susceptible d'intéresser les membres du cadre permanent ;
- Recueillir les avis des membres du CPE sur des sujets clés et d'intérêt pour les consommateurs et le régulateur ;
- Promouvoir des échanges permanents sur les questions clés d'intérêt pour le secteur des TICs ;
- Proposer des mesures susceptibles d'améliorer le secteur ;
- Recueillir les avis des membres du CPE sur des sujets clés et d'intérêt pour le secteur des TICs.

Le CPE se réunit trois (03) fois par an :

- Une réunion de lancement des activités du CPE et des activités des consommateurs en général
- Une réunion à mi-parcours, pour évaluer nos actions
- Une réunion bilan pour faire le points des activités et si possibles ressortir des recommandations pour l'avenir.

Les associations membres du Cadre Permanent d'Echange (CPE)



Agence Internationale de
Développement des TIC
(AGIDTIC)



Association des Usagers d'Internet
en Côte d'Ivoire
(AUICI)



ONG Femmes et Technologies
de l'Information et de la
Communication (FEMMES ET TIC)



Association E-handicap



Fédération des Associations
des Consommateurs Actifs
de Côte d'Ivoire (FACA-CI)



Fédération des Associations
des Consommateurs Actifs
de Côte d'Ivoire (FACA-CI)



Fédération Ivoirienne des
Consommateurs « le
(FICR)

Réveil »



Fédération Nationale des
Associations de Consommateurs
de Côte d'Ivoire (FAC-CI)



Réseau National Des
Consommateurs De Cote D'ivoire
(RNCCI)



Syndicat National des Exploitants de Cyber
de Côte d'Ivoire (SYNECCI)



ONG Environnement Challenges
(ONG Envichallenge)



Union Générale des Consommateurs de Côte
d'Ivoire (UGCCI)



Association « La Protection des Consommateurs
pour Mieux Vivre » (PC-VI)